



Protocole d'inventaire normalisé pour la gestion et la conservation des mobiliers archéologiques

Application aux collections de la région Midi-Pyrénées



[Contact : depot-archeo.midi@culture.gouv.fr]

[DRAC Midi-Pyrénées – Service régional de
l'archéologie]

Préambule

« Le mobilier archéologique est défini selon les termes de la convention de Malte¹ comme « un instrument d'étude historique et scientifique ». (...) »

« Il a par ailleurs une fonction culturelle et patrimoniale. Il est un médiateur privilégié dans la sensibilisation du public au patrimoine et dans la restitution des connaissances acquises. Les objets sont souvent les seuls vestiges authentiques conservés d'un site fouillé. »

Ces quelques phrases extraites de l'introduction du rapport Papinot² sur la conservation du mobilier archéologique posent les enjeux dans ce domaine : instrument d'étude et de connaissance, patrimoine culturel unique, à conserver et à transmettre.

L'arrêté du Ministère de la Culture en date du 16 septembre 2004, même s'il vise plus particulièrement le mobilier archéologique issu des opérations d'archéologie préventive, a posé dans son article 2 le cadre de la conservation du mobilier archéologique :

« Le mobilier archéologique se compose des objets transformés par l'activité humaine recueillis lors de l'opération. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Chaque objet est référencé par un code identifiant unique, inscrit de manière discrète et indélébile. Toutefois, les séries abondantes et homogènes d'artefacts à faible potentiel informatif individuel et non encore isolés peuvent être regroupés en ensembles sous une même indexation. Les mobiliers ayant bénéficié de traitements conservatoires particuliers ou en nécessitant sont explicitement signalés. Leur conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités topographiques. »

Le même arrêté a précisé par ailleurs dans son article 1 que « les matériaux naturels et de nature biologique recueillis lors de l'opération », qui relèvent de la documentation scientifique stricto sensu, doivent suivre les mêmes règles de conservation :

« Les matériaux naturels et de nature biologique sont classés et conditionnés par type de matière et identifiés de la même manière que le mobilier archéologique. Mention est apposée de leur destination : analyse ou conservation à long terme. Pour les matières périssables destinées à l'analyse, une date de validité est portée sur les conteneurs. »

Depuis 2008, le Ministère de la culture a fait de la conservation pérenne du mobilier archéologique l'une de ses priorités en matière de Patrimoine.

Dans ce cadre, les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC), ont été appelées à mettre en œuvre de manière prioritaire des schémas de développement de Centres de Conservation et d'Études (CCE) afin d'assurer la conservation du mobilier archéologique et sa gestion scientifique et patrimoniale. Ces centres de conservation et d'études ont pour vocation d'accueillir les collections de mobilier archéologique issues du territoire sur lequel ils sont implantés.

Dans cette perspective un protocole d'inventaire normalisé des collections existantes et à venir a été élaboré.

Les principes qui ont guidé l'élaboration de ce protocole d'inventaire sont issus du protocole d'échange d'informations mis au point au niveau national par le Ministère de la Culture en vu d'assurer l'objectif d'harmonisation des inventaires de la fouille au musée.

¹ La convention de Malte, ratifiée en France le 26 octobre 1994 et entrée en vigueur le 10 janvier 1996, a pour but la conservation du patrimoine archéologique au niveau européen. Les lois (2001 et 2003) et décrets (2002 et 2004) relatifs à l'archéologie préventive ont pris en compte d'une manière plus précise la question de la conservation du mobilier archéologique.

² PAPINOT (J.-C.), VERRON (G.), *La conservation du mobilier archéologique*, La documentation française, Paris, 1998, p.3.

Les objectifs recherchés sont la traçabilité des objets inventoriés et l'élaboration d'un outil homogène d'inventaire pour les différents acteurs engagés dans l'étude, la gestion et la conservation du patrimoine archéologique. L'établissement de champs descriptifs obligatoires et de listes fixes de descripteurs des objets archéologiques (thésaurus), afin de permettre des interrogations et des recherches, est l'une des conséquences de ce souci d'homogénéité et de traçabilité.

À partir de ces réflexions complétées par l'analyse d'expériences pratiques de gestion de dépôts archéologiques, le service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées a mis en place ce protocole d'inventaire normalisé qu'il a souhaité le plus simple possible pour ce qui concerne les champs à renseigner obligatoirement, mais qui comporte aussi des champs « libres » donnant la possibilité d'affiner la description, en fonction du caractère particulier de chaque collection.

Pour la mise en œuvre de ce protocole, une application informatique a été développée au sein de la DRAC Midi-Pyrénées, Service régional de l'Archéologie. Cette application, dite « base B.E.R.N.A.R.D.³ » est disponible gratuitement sur le site internet de la DRAC Midi-Pyrénées. Il s'agit d'une application « libre » pour laquelle la DRAC-SRA n'est pas responsable des pertes de données pouvant résulter d'une mauvaise utilisation.

Pour fonctionner cette application nécessite l'installation du logiciel ©FileMaker Pro 9⁴, non fourni.

À défaut d'utiliser cette application, l'inventaire normalisé d'une collection peut être réalisé dans un format de tableur, par exemple **.xls**, **.xlsx** (@Excel), **.ods** (@Calc) etc., selon les normes définies dans le présent document, afin de permettre son importation dans la base B.E.R.N.A.R.D..

N° Bac N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Douce	Datation	NBR et/ou Kg	ISO	Commentaire
1	1	US 1001	Terre cuite	13. Récipient								

La saisie des données sur la base B.E.R.N.A.R.D. se présente sous forme d'un tableau à renseigner. Des menus déroulants, présentant les listes des mots descripteurs, apparaissent dès que la cellule est activée et le choix du descripteur se fait par simple clic, avant de passer à la colonne (champ) suivante.

Elle permet des interrogations et des recherches sur chaque champ renseigné, ainsi que le versement dans une collection publique des objets inventoriés.

³ B.E.R.N.A.R.D. : Base d'Enregistrement Régionale Normalisée des ARtefacts archéologiques et de la Documentation.

⁴ Cette application est utilisable avec les versions immédiatement antérieures de FileMakerPro.

Sommaire

Préambule	2
Sommaire	4
Protocole et Méthodologie	6
I. Protocole d'inventaire	7
1. Numéros d'opérations et inventaires	7
2. Structure de l'inventaire normalisé.....	7
a) Les cinq niveaux de descriptions	7
b) La datation du lot	8
c) La quantification du lot	8
d) Les objets remarquables.....	8
e) Le commentaire.....	8
3. Mode d'emploi de l'inventaire normalisé.....	8
a) Le premier niveau de tri	9
b) Le deuxième niveau de tri.....	9
c) Le troisième niveau de tri	10
d) Les quatrième et cinquième niveaux de tri	12
e) La datation du lot	12
4. La fiche de correspondance des inventaires.....	13
II. Méthode de travail.....	14
1. 1 ^{ère} étape : Constitution des lots et saisie de l'inventaire sur papier	14
a) Tri du mobilier afin de constituer des lots :	14
b) Les objets remarquables :	14
c) Saisie de l'inventaire sur papier :	14
d) Marquage et étiquetage provisoires des lots et des bacs :	15
e) Le cas particulier du marquage provisoire des bacs d'objets remarquables :	16
2. 2 ^{ème} étape : Saisie numérique de l'inventaire	17
a) Création d'une fiche opération.....	17
b) Saisie de l'inventaire.....	18
c) Création des fiches d'objets remarquables.....	19
3. 3 ^{ème} étape : Finalisation de l'étiquetage	24
III. Conditionnement des objets	26
1. Règles générales de conditionnement.....	26
a) Conditionnement des lots	26
b) Stockage des lots	26
2. Conditionnement des matériaux fragiles :	27
a) Mobilier métallique:.....	27
b) Mobilier organique:.....	27
c) Le verre :	27
d) Les prélèvements :	27
3. Les cas particuliers.....	28
a) Les catégories d'objets peu représentées dans une collection	28

b) Les objets remarquables.....	28
c) Les petites collections.....	28
Outils de travail	30
I. Règles protocolaires.....	31
II. Thésaurus.....	35
1. Thésaurus : lithique.....	35
2. Thésaurus : terre-cuite.....	36
3. Thésaurus : métal.....	37
4. Thésaurus : verre.....	38
5. Thésaurus : organique.....	39
6. Thésaurus : matériaux naturels et biologiques.....	40
7. Thésaurus : période et datation.....	41
III. Conseils techniques.....	43
1. Comment modifier le nom d'un site ?.....	43
2. Comment supprimer une fiche d'inventaire ?.....	43
IV. Fiches de travail.....	44
1. Fiche méthodologique.....	44
a) Enregistrer le mobilier d'une opération de fouille.....	44
b) Enregistrer le mobilier d'une opération de prospection.....	44
2. Fiche d'inventaire papier.....	46
3. Fiches de correspondance.....	47
a) Fiche de correspondance « Fouille ».....	47
b) Fiche de correspondance « Prospection ».....	51
V. Glossaire – Base B.E.R.N.A.R.D.	55

Protocole et Méthodologie

I. Protocole d'inventaire

Depuis 2010, il est demandé aux responsables de fouille programmée, sauvetage urgent, sondage, prospection-inventaire ou prospection thématique, de livrer un inventaire normalisé du mobilier archéologique et des « matériaux naturels et de nature biologique » recueillis lors de l'opération. Cet inventaire doit être fourni avec le rapport annuel d'opération sous forme numérique et papier.

1. Numéros d'opérations et inventaires

Le mobilier archéologique est inventorié par opération. Chaque opération (fouille préventive, fouille programmée, sondage, prospection, relevé ...) est intégrée dans une base nationale, Patriarche, et reçoit un « numéro d'opération » unique. Ce numéro sert de référence pour identifier le mobilier archéologique propre à chaque opération. Les objets sont alors triés par matériaux et par unité minimale d'enregistrement. Les lots constitués sont numérotés de 1 à n et rangés dans des bacs numérotés également de 1 à n. La numérotation des lots et des bacs recommence à 1 pour chaque opération même s'il s'agit du même site. (Cf. fiche récapitulative page 44)

Ainsi, il ne faut en aucun cas confondre un site et une opération. Un site peut faire l'objet de plusieurs opérations. Prenons l'exemple du site « Le Castellat » sur la commune de Montat en Ariège. Ce site a été fouillé de 1998 à 2006 au cours de 5 opérations dont deux triennales. Ainsi le mobilier du site est inventorié en 5 collections, une pour chaque opération (et non une par année de fouille !). Ces 5 collections ont fait l'objet de 5 sessions d'inventaire. Pour chaque collection l'inventaire repart à 1. Même s'il s'agit du même site, on ne mélange pas le mobilier des différentes opérations.

À l'inverse pour une prospection, il s'agit d'une seule opération qui s'étend en principe sur plusieurs sites. Le mobilier archéologique recueilli lors de la prospection est donc inventorié sous un seul numéro d'opération mais sous plusieurs fiches d'inventaire, une par site prospecté. Les lots sont alors numérotés de 1 à n pour chaque site prospecté. Cependant, comme il s'agit de la même opération les numéros de bacs suivent d'une fiche d'inventaire à l'autre (Cf. fiche récapitulative page 44)

2. Structure de l'inventaire normalisé

Les spécifications de l'inventaire normalisé visent à assurer les buts affichés de conservation et de gestion du mobilier archéologique. Le niveau de précision demandé pour la description des objets est moindre que celui requis pour une étude spécialisée. La logique qui a présidé au choix des termes du thésaurus a été la recherche d'un consensus sur le contenu sémantique des termes, toutes périodes confondues.

L'inventaire se fait par lots d'objets, à l'intérieur de chaque unité de prélèvement (US ...) ⁵.

a) *Les cinq niveaux de descriptions*

Ils fonctionnent en arborescence et en précisions successives. Ils s'attachent à décrire les caractéristiques physiques du lot :

- Les trois premiers niveaux sont renseignés au moyen de listes fixes de vocabulaire (thésaurus) permettant des recherches à l'intérieur de la base, et qui doivent être remplis obligatoirement

1^{er} niveau : Catégorie → renseigne le matériau des objets façonnés et des vestiges non façonnés (matériaux naturels et de nature biologique),

2^{ème} niveau : Nature → précise la nature ou la fonction des objets façonnés et des vestiges non façonnés

3^{ème} niveau : Désignation → apporte une précision supplémentaire pour les objets façonnés, mais pas pour les vestiges non façonnés.

⁵ Un objet significatif peut être isolé ; il constitue alors un lot à lui tout seul.

- Les deux derniers niveaux sont libres et facultatifs

4^{ème} niveau : Matière

5^{ème} niveau : Type

b) La datation du lot

Elle vient ensuite sous forme de deux champs :

- Période, champ obligatoire qui permet d'indiquer à quelle grande période chronologique le lot appartient : Paléolithique, Néolithique, Âge du Fer, ...
- Datation, champ facultatif qui permet de préciser de quelle culture ou sous-période chronologique les objets du lot relèvent.

Ces deux derniers champs chronologiques sont à liste fixe (thésaurus). Notons que pour le champ « Période », il est possible de « l'estimer ». En effet, il peut arriver que l'on ne soit pas absolument sûr de l'attribution à une période, qu'un doute subsiste. Dans ce cas il est possible d'exprimer ce doute en sélectionnant le point d'interrogation de la rubrique « Doute ».

c) La quantification du lot

Puis, le nombre d'objets contenus dans le lot, et/ou le poids total du lot sont indiqués obligatoirement dans l'un et/ou l'autre des deux derniers champs (quantification).

d) Les objets remarquables

Notés dans le dernier champ ISO, ils font l'objet d'une fiche spécifique afin d'assurer un suivi de conservation.

e) Le commentaire

Enfin, une dernière rubrique appelée « *Commentaire* » vient compléter le tableau d'inventaire si nécessaire. Ce champ est libre et pourra accueillir les remarques ou informations utiles à l'identification du mobilier. Sa taille est limitée à 256 caractères. Aucune recherche ne peut être faite sur ce champ.

En résumé, le tableau d'inventaire se présente donc de la manière suivante :

N°Bac	N°Lot	US ou UP	<i>Catégorie</i>	<i>Nature</i>	<i>Désignation</i>	Matière	Type	<i>Période</i>	?	<i>Datation</i>	Nb	et/ou poids	ISO	Commentaire

En gras les **champs obligatoires**, en maigre les champs facultatifs

En italique les *champs à liste fixe*, en police normale les champs libres

3. Mode d'emploi de l'inventaire normalisé

Les objets d'une US, ou de l'unité minimale d'enregistrement que vous utilisez, seront regroupés par lot, numérotés de 1 à n, selon les critères définis ci-après.

a) *Le premier niveau de tri*

Il se fait selon le matériau de l'objet

- On distinguera la **Catégorie** de matériau dans laquelle a été fabriqué l'objet, s'il s'agit d'un objet façonné par l'homme :
 - Lithique
 - Terre cuite
 - Métal
 - Verre
 - Organique (bois, os, ...)
- pour « les matériaux naturels et de nature biologique » au sens de l'arrêté du 16/09/2004 (Cf. *supra* p. 2), c'est à dire tous les objets prélevés qui n'ont pas été transformés par l'homme, on distinguera ce qui relève des :
 - Vestiges humains (squelettes ou ossements épars)
 - Matériaux organiques (bois, faune ...)
 - Matériaux minéraux (minerais, ...)

Ces grandes catégories d'objets ainsi distinguées vont permettre un suivi adapté de leur conservation à long terme. Les objets organiques ou métalliques nécessitent des conditions de conservation particulières (degré d'humidité, température stable ...), plus strictes que les pièces lithiques ou en terre-cuite. Chaque catégorie d'objet est stockée dans un bac spécifique ; on ne mettra pas ensemble des lots d'objets lithiques avec des lots d'objets en terre-cuite, ou des éléments de faune, le métal, etc. Les règles de conditionnement du mobilier sont développées dans le chapitre III de ce manuel (p.26).

b) *Le deuxième niveau de tri*

Il est celui de la **Nature** des objets regroupés dans le lot. Une liste fixe a été établie pour ce niveau de description.

- les éléments façonnés sont regroupés dans les champs suivants (par ordre alphabétique) :

- Armement	- Indéterminé
- Art mobilier	- Lingot
- Art mobilier et élément d'art pariétal	- Monnayage
- Autre	- Outillage
- Débitage	- Parure et accessoire du vêtement
- Déchet de fabrication	- Quincaillerie
- Élément d'architecture	- Récipient
- Harnachement	- Verre plat
- Huisserie / serrurerie	- Verre creux
- pour les vestiges non façonnés, on a (par ordre alphabétique) :

- Autre	- Graines
- Bois	- Matière colorante
- Coquillages	- Minerai
- Feuillages	- Ossements animaux
- Fossile	- Ossements animaux brûlés
- Galet	

- | | |
|---------------------------------------|---|
| - Ossements (<i>humains</i>) brûlés | - Ossements (<i>humain</i>) non brûlés (sans connexion) |
| - Ossements indéterminés | - Prélèvement |
| - Ossements indéterminés brûlés | - Roche |
| | - Squelette (<i>humain</i>) |

Ce deuxième niveau dont la saisie est également obligatoire a une double fonction :

- pour les mobiliers, il distingue les grandes fonctions (outil, monnayage, récipient, armement ...)
- pour les matériaux naturels et biologiques, il indique la nature *stricto sensu* de certaines catégories (dans la catégorie « matériaux organiques » on distinguera : ossements, coquillage, bois...)

c) Le troisième niveau de tri

Il permet des précisions sur la **Désignation** des objets façonnés par l'homme. Elle est uniquement déclinée pour ces catégories : Lithique, Terre cuite, Métal, Verre et Organique. Ce troisième niveau est apparu nécessaire car ces objets constituent l'essentiel du mobilier archéologique pour les périodes préhistoriques et historiques.

Là aussi la liste des termes utilisables est restreinte. :

- pour les objets lithiques

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| - Autre | - Fragment de paroi ornée |
| - Autre industrie | - Fusaïole |
| - Bague | - Hache (+ciseau, houe, ébauche) |
| - Bas-relief | - Lame et lamelle |
| - Bracelet | - Mortier |
| - Canalisation | - Moule |
| - Débris | - Mouture (meule, molette, broyeur) |
| - Décor | - Nucleus |
| - Éclairage | - Perle |
| - Éclat | - Peson |
| - Élément de colonne | - Pierre à aiguiser |
| - Élément de couverture | - Polissoir |
| - Élément de four ou de foyer | - Statuaire |
| - Élément de paroi | - Support gravé ou gravé/peint |
| - Élément de sol | |
| - Élément d'ouverture | |
| - Figurine | |

- pour les objets en terre-cuite

- | | |
|--------------|-----------------------|
| - Amphore | - Brique indéterminée |
| - Autre | - Canalisation |
| - Bague | - Chenet |
| - Bas-relief | - Commune |
| - Bracelet | - Creuset |

- Décor
- Dolium
- DSP
- Éclairage
- Élément de colonne
- Élément de couverture
- Élément de four ou de foyer
- Élément de paroi
- Élément de sol
- Élément d'ouverture
- Engobée
- Faïence et porcelaine
- Figurine
- Forme, décor (Néo-Bronze)
- Fragment sans forme ni décor Néo. Bronze
- Fusaïole
- Glaçurée et plombifère
- Importation méditerranéenne (hors amphore)
- Moule
- Paroi fine
- Peinte
- Perle
- Peson
- Sigillée
- Statuaire

➤ pour les objets en métal

- Aiguille, épingle
- Armement défensif
- Armement offensif
- Autre
- Bague
- Battiture
- Bracelet
- Canalisation
- Chenet
- Clé
- Clou
- Coulure
- Couteau
- Crampon
- Crochet
- Décor
- Éclairage
- Faucille, faux
- Fibule
- Figurine
- Gond
- Hache, herminette
- Instrument de toilette
- Jeton
- Monnaie
- Patte, patte-fiche
- Paumelle
- Penture
- Perle
- Piton
- Scorie
- Serrure
- Statuaire

➤ pour les objets en verre

- Autre
- Bague
- Bracelet
- Perle
- Scorie

- pour les objets organiques
 - Armement défensif
 - Armement offensif
 - Autre
 - Bague
 - Bracelet
 - Canalisation
 - Décor
 - Élément de colonne
 - Élément de couverture
 - Élément de paroi
 - Élément de sol
 - Élément d'ouverture
 - Figurine
 - Perle
 - Poinçon, aiguille
 - Polissoir, lissoir
 - Statuaire

d) *Les quatrième et cinquième niveaux de tri*

Ce sont des champs libres qui permettent d'apporter des précisions sur la **Matière** de l'objet et sur le **Type** d'objet. Ils ne sont pas obligatoirement renseignés.

- les précisions sur la Matière, par exemple
 - pour le lithique : silex, quartzite, calcaire, gneiss ...
 - pour le métal : or, argent, alliages cuivreux ...
 - ...
- ou toutes les précisions typologiques que vous jugerez utiles
 - pour le lithique : grattoir, racloir, chapiteau, ...
 - pour la terre-cuite : type d'amphore, de décor ...
 - ...

Il s'agit bien ici de préciser le type d'objet et non d'en faire une description détaillée !

Pour ces niveaux (4 et 5) chaque responsable d'opération pourra développer le thésaurus spécifique lié à sa problématique en veillant à utiliser des termes univoques et en les définissant dans un lexique attaché à sa base.

e) *La datation du lot*

- **Période**, champ obligatoire qui permet d'indiquer à quelle grande période chronologique le lot appartient : Paléolithique, Néolithique, Âge du Fer, ...
- **Datation**, champ facultatif qui permet de préciser à quelle culture ou sous-période chronologique les objets du lot appartiennent.

Ces deux derniers champs chronologiques sont à liste fixe (thésaurus) :

- pour le champ « **Période** » :
 - Préhistoire
 - Paléolithique
 - Épipaléolithique
 - Mésolithique
 - Transition méso/néo
 - Néolithique
 - Néolithique – Protohistoire
 - Protohistoire
 - Transition Chalco./Bronze
 - Âge du Bronze
 - Transition Bronze/Fer

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| - Âge du Fer | - Moyen Âge - Moderne |
| - Transition Fer/Romain | - Moderne |
| - Romain | - Moderne - Contemporain |
| - Haut Moyen Âge | - Contemporain |
| - Moyen Âge | - Indéterminé |

- pour le champ « **Datation** », les principales cultures ou sous-périodes chronologiques ont été identifiées pour la région Midi-Pyrénées (cf. thésaurus en annexe). Dans ce champ, comme dans les autres, on ne peut choisir qu'un seul descripteur. Par exemple pour le Paléolithique on choisira dans « datation » soit « paléolithique supérieur » si l'identification chronologique ne peut pas être plus précisée, soit « Aurignacien » si le lot appartient sans contexte à cette période.

Les listes de termes autorisés pour différents niveaux de description obligatoire sont données sous forme de tableaux hiérarchisés dans la seconde partie « Outils de travail » p. 35 à 42.

4. La fiche de correspondance des inventaires

Une fiche de correspondance a été établie pour faciliter l'échange d'informations concernant l'inventaire entre le responsable d'opération et le SRA. C'est une sorte de compte-rendu d'inventaire que chaque responsable d'opération devra remplir. Ainsi elle permettra à l'administrateur de la base B.E.R.N.A.R.D. de savoir ce qui a été inventorié, et quelles difficultés ont été rencontrées lors de l'enregistrement et du conditionnement de la collection.

Étant donné les différences évidentes entre opération de fouille et opération de prospection, deux types de fiche de correspondance ont été mis en place (vous vous reporterez à la fiche qui vous intéresse Cf. p 47 ou 51).

Ce sont des fiches simples à remplir mais essentielles pour le travail de suivi et d'administration de l'inventaire des collections archéologiques de Midi-Pyrénées. Il vous est donc demandé de les compléter avec attention et pertinence.

II. Méthode de travail

1. 1^{ère} étape : Constitution des lots et saisie de l'inventaire sur papier

a) Tri du mobilier afin de constituer des lots :

- les objets sont triés selon les catégories déterminées plus haut : Lithique, Terre cuite, Métal, etc.,
- les objets sont ensuite triés par la plus petite unité d'enregistrement (US, Sondage, UP, SEP, ...),
- enfin les lots sont constitués selon la Nature, Désignation, Matière, Type et Période des objets.

Par exemple : la céramique (Terre cuite) de l'US 2173 est d'abord triée par « Désignation ». La céramique commune est d'abord séparée de la sigillée, puis le lot de commune est à son tour divisé selon la période (un lot de commune romaine et un lot de commune médiévale). On obtient donc trois lots de céramique pour l'US 2173.

Bac	Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	NB	Kg	ISO	Com
1	1	US 2173	Terre cuite	Récipient	Sigillée			Romain			25			
1	2	US 2173	Terre cuite	Récipient	Commune			Romain			37			
1	3	US 2173	Terre cuite	Récipient	Commune			Moyen Âge			42			

b) Les objets remarquables :

Un objet est défini comme « remarquable » s'il a une valeur archéologique et scientifique notable voire exceptionnelle ou s'il a une importance muséographique (l'objet a un potentiel esthétique et pédagogique, il est exposable).

Lorsqu'un objet est « remarquable », il est enregistré dans l'inventaire de manière individuelle, un « 1 » est noté dans la colonne « ISO » du tableau d'inventaire. Il ne peut donc être conditionné dans un lot avec d'autres objets. Chaque objet remarquable inventorié a son propre numéro de lot. En revanche, il se peut qu'un objet remarquable soit fragmenté à ce moment-là l'ensemble des fragments de l'objet sont comptés et conditionnés dans un même sachet avec un seul numéro de lot.

Bac	Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	NB	Kg	ISO	Commentaire
5	12	SD 357 - SEP 1	Verre	Verre creux			Gobelet décoré	Romain		Haut-Empire	6		1	Gobelet complet. Décor d'épis verticaux en verre bleu

c) Saisie de l'inventaire sur papier :

Les lots et les bacs ainsi constitués sont enregistrés au fur et à mesure sur des fiches papier. Ces fiches reprennent le modèle de tableau d'inventaire que l'on trouve dans la base B.E.R.N.A.R.D.

Nom du chargé d'inventaire : _____										Code fiche : EXT			
Département : _____				Commune : _____				Page : /					
SITE : _____										N° d'OPÉRATION : _____			
Responsable : _____				Année : _____				Type d'opération : _____					
Bac	Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période ?	Datation	NB	Kg	ISO	Commentaire

Réservé à l'administrateur du CCE

Le fait de faire un enregistrement papier de l'inventaire permet de ne pas dépendre entièrement du numérique en cas de problème informatique et risquer la perte totale des informations.

De plus la saisie papier permet également de corriger les erreurs de description avant toute saisie informatique sur la base B.E.R.N.AR.D. En effet, le logiciel "File Maker Pro" enregistre au fur et à mesure de la saisie et il n'y a pas de possibilité de revenir en arrière ; il faut re-saisir la ligne d'enregistrement ou le champ fautif. Les premiers utilisateurs de la base se sont rendus compte qu'il vaut mieux effectuer une première saisie manuellement face aux collections, ce qui permet de rajouter facilement des lots qui auraient été oubliés dans un premier temps. Ceci évite aussi d'utiliser un ordinateur dans un milieu poussiéreux agressif pour la machine.

Attention ! Ces fiches ou du moins une copie **devront être données au S.R.A.** en même temps que la collection et que la fiche de correspondance d'inventaire (cf. *supra*). Il vous est donc demandé d'écrire le plus lisiblement possible, en respectant bien les rubriques ainsi que les lignes du tableau.

d) Marquage et étiquetage provisoires des lots et des bacs :

- À mesure que le mobilier est conditionné en lots. Chaque lot est soit pesé, soit ses éléments comptés, ou les deux. Chaque lot reçoit un numéro.
- L'étiquetage des lots peut se faire de deux manières :

 **ASTUCE**

→ Pour plus de rapidité, on peut marquer provisoirement les sachets avec un ruban adhésif de peintre affichant le numéro d'inventaire du lot et rédiger les étiquettes définitives un peu plus tard après la saisie informatique des lots (par exemple tous les 20 lots).

En effet les six années d'expérience acquises lors de l'inventaire des collections Midi-Pyrénées ont montré qu'il était plus efficace d'étiqueter définitivement les lots d'un seul coup après la saisie informatique de l'inventaire plutôt que de le faire au fur et à mesure de l'enregistrement papier des lots. Cela permet de pallier certaines erreurs d'enregistrement avant l'écriture définitive des étiquettes de lots ;

→ De même que les sachets de lots, les bacs remplis au fur et à mesure par catégories d'objets peuvent être également numérotés provisoirement au marqueur, avant la saisie informatique de l'inventaire.

- soit vous voulez faire un étiquetage sur le sachet, à ce moment-là vous devez également mettre dans la poche une seconde étiquette reprenant les mêmes références que l'étiquette sur le lot. Ce double étiquetage permet de prévenir la perte de marquage sur le sachet (décollement de l'étiquette et perte des informations).
- Soit vous ne mettez qu'une étiquette plastique avec les références du lot dans le sac. Mais ce système n'est pas très pratique pour repérer facilement un lot dans un bac.

(Montaillou - 09)	2000-2002	N° OP. 3993
LE CASTELLAS		
US	US 4048	
LOT	1329	

Type de renseignements à mettre sur l'étiquette

e) Le cas particulier du marquage provisoire des bacs d'objets remarquables :

- Les objets remarquables doivent être isolés dans des bacs à part. À terme, pour être plus facilement repérables, ils doivent être tous positionnés à la fin de la numérotation des bacs d'une collection.

Par exemple l'opération 5489 regroupe 12 bacs de mobilier :

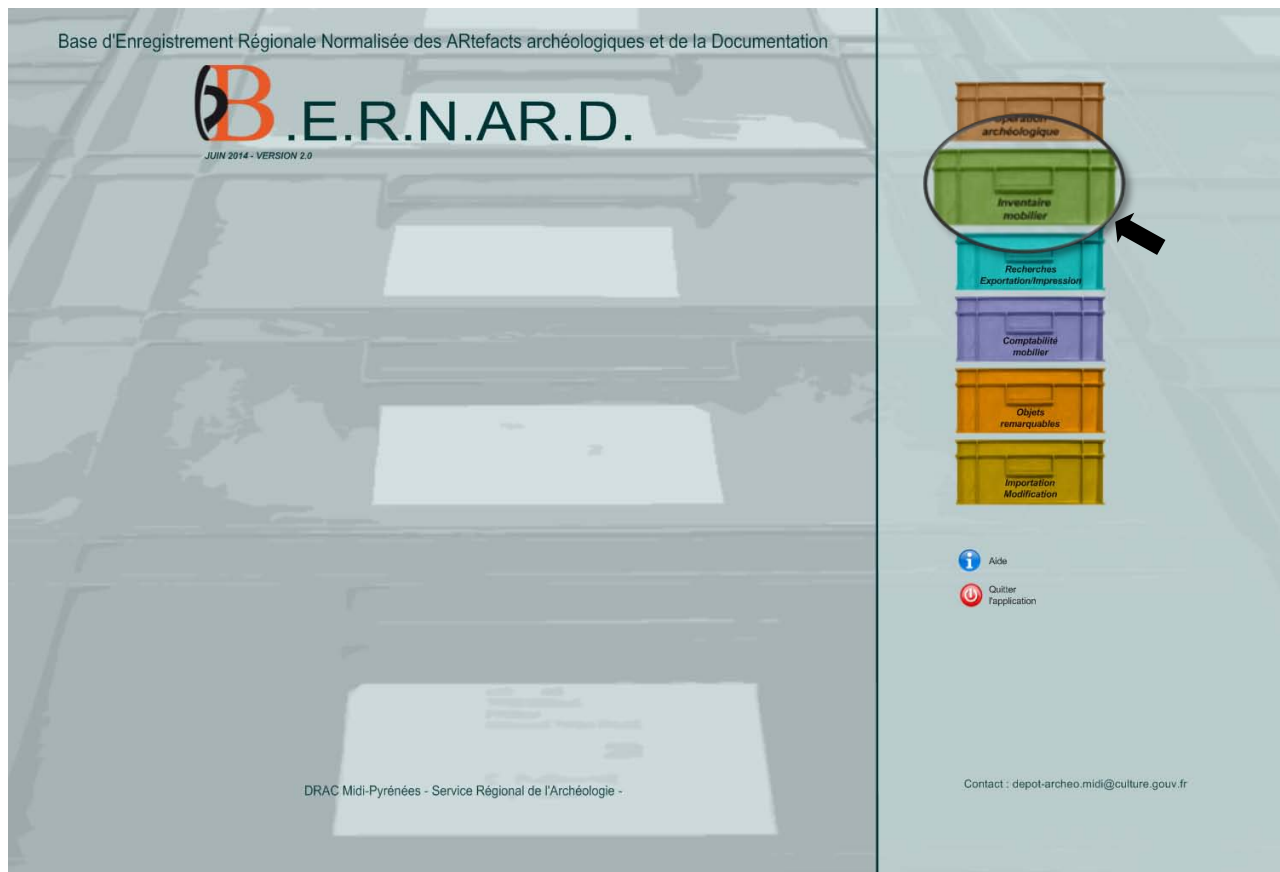
- 1 bac de lithique :
 - Bac 1
- 4 bacs de Terre cuite :
 - Bac 2
 - Bac 3
 - Bac 4
 - Bac 5
- 2 bacs de Métal :
 - Bac 6
 - Bac 7
- 3 bacs de Matériaux organiques :
 - Bac 8
 - Bac 9
 - Bac 10
- 2 bacs d'objets remarquables :
 - Bac 11
 - Bac 12

Le premier bac d'objets remarquables est créé lors de la détermination du premier lot d'objets remarquables. Il est ensuite complété au fur et à mesure de l'inventaire de la collection. On ne peut donc déterminer à l'avance quel sera le nombre de bacs d'objets remarquables et par conséquent quels seront les numéros de ces bacs. C'est pourquoi, on les numérote provisoirement d'OR 1 à OR n. Ce n'est qu'à la toute fin de l'inventaire lors de l'étiquetage définitif des bacs qu'ils recevront leurs numéros décisifs.

2. 2^{ème} étape : Saisie numérique de l'inventaire

a) Création d'une fiche opération

- Ouvrir la base : ouverture sur la page d'accueil. Dans le menu de droite, sélectionner le champ « Inventaire mobilier »



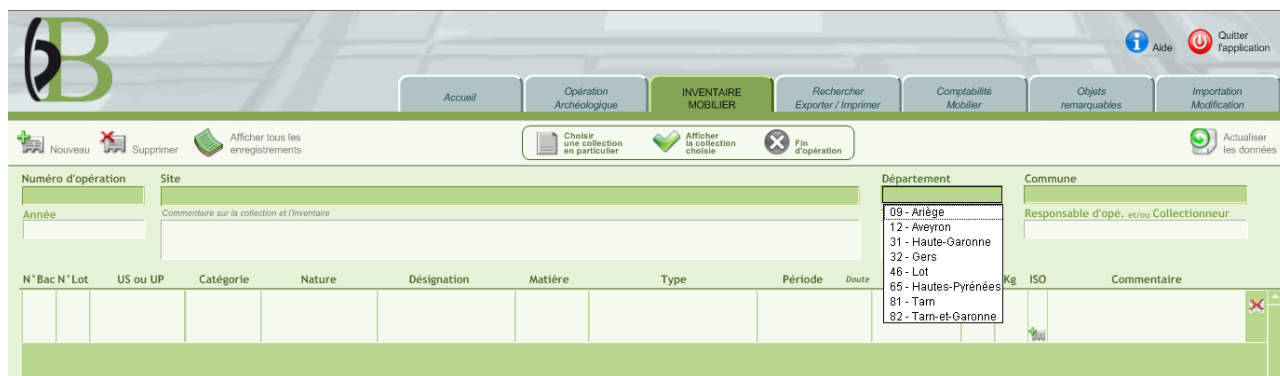
- La page de saisie s'affiche.

- Pour la rendre active, cliquez sur « Nouveau », en haut à gauche du tableau, au dessus de « Numéro d'opération ». On crée ainsi une nouvelle fiche d'opération.



- Une ligne virtuelle d'enregistrement apparaît et la liste des départements s'ouvre automatiquement dans la partie supérieure de la fiche d'inventaire. On choisit alors le département. Ce choix induit l'ouverture de la liste des communes de ce département. La commune une fois sélectionnée, le curseur de saisie s'affiche dans la rubrique code régional d'opération. Saisissez le code d'opération qui vous a été communiqué par le SRA.

NB : Ce numéro comporte 4 chiffres. Dans le cas où un numéro à 6 chiffres vous a été fourni (sur votre autorisation par exemple), ignorez les deux premiers chiffres qui sont en réalité un préfixe régional (ex : 14 est le préfixe de Midi-Pyrénées).



- Remplissez au mieux tous les champs, en apportant une attention particulière au nom de site que vous ne pourrez pas changer par la suite sous peine de manipulations laborieuses. Cependant, si le cas se présente reportez-vous aux conseils techniques page 43.

b) Saisie de l'inventaire

- Positionnez-vous ensuite sur la première ligne d'enregistrement du tableau d'inventaire et commencez à saisir le contenu de la fiche papier.
- Pour le remplissage de la fiche papier et par conséquent celui de la base, la définition des différents champs et le détail de leurs listes déroulantes, reportez-vous au chapitre précédent, au thésaurus page 35 ainsi qu'aux règles protocolaires page 31.

Pour la saisie informatique, des menus déroulants (reprenant le thésaurus) constituent une aide à la saisie pour les champs obligatoires.

The screenshot shows the 'INVENTAIRE MOBILIER' interface. The top navigation bar includes 'Accueil', 'Opération Archéologique', 'INVENTAIRE MOBILIER', 'Rechercher Exporter / Imprimer', 'Comptabilité Mobilier', 'Objets remarquables', and 'Importation Modification'. Below this, there are icons for 'Nouveau', 'Supprimer', 'Afficher tous les enregistrements', 'Choisir une collection en particulier', 'Afficher la collection choisie', 'Fin d'opération', and 'Actualiser les données'. The main form contains fields for 'Numéro d'opération' (3993), 'Site' (Le Castellais - 2000-2002), 'Année' (2000-2002), 'Département' (09 - Ariège), and 'Commune' (Montailiou). A table below has columns: N° Bac N° Lot, US ou UP, Catégorie, Nature, Désignation, Matière, Type, Période, Doute, Datation, NBR, Kg, ISO, and Commentaire. The 'Catégorie' dropdown is open, showing options: Lithique, Terre cuite, Métal, Verre, Organique, Vestiges humains, Matériaux organiques, and Matériaux minéraux. An 'ASTUCE' box on the right states: 'La touche de tabulation permet de passer rapidement d'une rubrique à l'autre dans le tableau d'inventaire sans utiliser la souris.'

c) Création des fiches d'objets remarquables

- Lorsqu'un objet est déterminé comme « remarquable », on l'enregistre comme tel dans le tableau d'inventaire en sélectionnant le « 1 » dans la rubrique « ISO ».

The screenshot shows the 'INVENTAIRE MOBILIER' interface for 'ZAC de l'Agora - Lotissement'. The 'Numéro d'opération' is 4116 and the 'Année' is 2000. The 'Département' is 31 - Haute-Garonne and the 'Commune' is Cugnaux. The 'Type d'opération' is 'Fouille préventive'. The inventory table has columns: N° Bac N° Lot, US ou UP, Catégorie, Nature, Désignation, Matière, Type, Période, Doute, Datation, NBR, Kg, ISO, and Commentaire. The first row shows: 1, 1, ST 01, Terre cuite, 13. Récipient, Forme, décor Néol. Bronze, Gobelet, Âge du Bronze, ?, 15, 1, Gobelet complet, décoré de chevrons. The 'ISO' field contains the number '1'.

- Puis, dans le même temps, on crée une fiche « Objet remarquable ». Pour cela il suffit de cliquer sur la petite icône « nouvelle fiche » située dans la rubrique « ISO » juste en dessous du « 1 » que l'on vient de sélectionner

Numéro d'opération 4116		Site ZAC de l'Agora - Lotissement		Département 31 - Haute-Garonne		Commune Cugnaux								
Année 2000		Commentaire sur la collection et l'inventaire Le bac 14 devra être remanié lorsque les objets exposés à Cugnaux et le lithique seront inventoriés		Type d'opération Fouille préventive		Responsable d'opé. et/ou Collectionneur FOUJÉRÉ Pierrick								
N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Date	Datation	NBR	Kg	ISO	Commentaire
1	1	ST 01	Terre cuite	13. Récipient	Forme, décor Néo-Bronze		Gobelet	Âge du Bronze	?		15			Gobelet complet, décoré de chevrons

Cette action renvoie automatiquement à la partie « objets remarquable » de la base (Cf. l'onglet orange) en s'ouvrant sur une nouvelle fiche pour l'instant vierge.

The screenshot shows a detailed form for recording a remarkable object. The top navigation bar includes tabs for 'Accueil', 'Opération Archéologique', 'Inventaire Mobilier', 'Recherche', 'Comptabilité Mobilier', and 'OBJETS REMARQUABLES' (highlighted in orange). Below the navigation bar are utility icons for 'Nouveau', 'Supprimer', 'Afficher tous les enregistrements', 'Interroger', 'Valider la recherche', 'Fin de recherche', 'Exporter en Excel', 'Exporter en PDF', 'Imprimer', and 'Retour Inventaire'. The main form area is organized into several panels:

- Opération archéologique:** Fields for Numéro d'opération, Département, Commune, Site, and Responsable et/ou collectionneur.
- Objet:** Fields for Nature, Désignation, Type, Période, and Datation. It also includes input fields for N° Lot, N° Bac, and US ou UP, and a large area for inserting a photo.
- Description:** Fields for Mesures (Hauteur, Largeur, Profondeur) in mm, Matière, and Poids in g.
- Etat:** Checkboxes for Etat général (Entier, Fragmenté) and Etat sanitaire (Bon état, Mauvais état, Restauré, A restaurer).
- Conservation - Restauration:** Fields for Traitement, Atelier de restauration (Nom, Adresse, Téléphone/fax), and Examen (Analyse).
- Préconisations:** Fields for Température (°C), Humidité Relative (%), Lumière (Lux), and Emballage.
- Commentaires sur l'objet:** A large text area for notes.
- Remarques sur la conservation et/ou restauration:** Another large text area for notes.
- Mouvement de l'objet:** A table with columns for Emprunteur, Adresse, Téléphone, Motif, Date d'emprunt, Date de Restitut*, and Retour.

- En sélectionnant le **nom de site de l'opération** en cours d'inventaire et en saisissant le **numéro de lot de l'objet remarquable** qui vient d'être enregistré, la nouvelle fiche « Objet remarquable » se remplit automatiquement, du moins en partie. Il s'agit essentiellement des rubriques déjà présentes dans le tableau de la fiche inventaire.

The screenshot shows the 'Objet' tab of the inventory software. Two callout boxes provide instructions:

- 1. Saisir le numéro de lot**: Points to the 'N° Lot' field, which contains the value '1'.
- 2. Sélectionner le site**: Points to the 'Site' dropdown menu, which is currently displaying 'Essaradun - Le Castellans - 2000-2002 - ZAC de l'Agora - Lotissement'.

Other visible fields include 'Nature', 'Designation', 'Type', 'Période', 'Datation', 'Mesures' (Hauteur, mm), 'Matière', 'Etat général' (Entier, Fragmenté), and 'Etat sanitaire' (Bon état, Mauvais état, Restauré, A restaurer).

This screenshot shows the 'Objet' tab with the following pre-filled data:

- Opération archéologique**: Numéro d'opération: 4116; Département: 31 - Haute-Garonne; Commune: Cugnaux; Site: ZAC de l'Agora - Lotissement; Responsable et/ou collection: FOUÉRE Pierrick.
- Objet**: Nature: 13. Récipient; N° Lot: 1; N° Bac: 1; US ou UP: ST 01; Designation: Forme, décor Néo. Bronze; Type: Gobelet; Période: Âge du Bronze.
- Description**: Mesures: Hauteur, Largeur, Profondeur (all in mm); Matière; Poids (g); Etat général: Entier, Fragmenté (15 frags); Etat sanitaire: Bon état, Mauvais état, Restauré, A restaurer.
- Préconisations**: Température, Humidité Relative, Lumière, Emballage, Notes.
- Commentaires sur l'objet**: Gobelet complet, décoré de chevrons.

La nouvelle fiche « Objet remarquable » se remplit automatiquement avec les champs déjà renseignés dans le tableau d'inventaire.

- En revanche, les champs propres à la fiche « Objet remarquable » devront être complétés. Ces champs présentent des détails descriptifs de l'objet, des photos que l'on peut associer, un état sanitaire, des informations sur les restaurations, et les préconisations de conservation de cet objet. Un tableau de mouvement du lot permet d'avoir une trace écrite si l'objet est prêté pour étude, exposition, etc. (tableau qui pourra être rempli par la suite par le CCE qui accueillera à terme la collection avant que celle-ci soit versée dans une collection publique).
- Une fois la fiche « objet remarquable » remplie, on appuie sur la touche « Retour inventaire » en haut à droite de l'écran pour continuer l'enregistrement des lots.

Opération archéologique

Número d'opération: 4116
 Département: 31 - Haute-Garonne
 Commune: Cugnaux
 Site: ZAC de l'Agora - Lotissement
 Responsable et/ou collection*: FOUERÉ Pierrick

Objet

Nature: 13. Récipient | N° Lot: 1 | N° Bac: 1 | US ou UP: ST 01
 Désignation: Forme, décor Néo. Bronze
 Type: Gobelet
 Période: Âge du Bronze
 Datation:

Description

Mesures: Hauteur (mm), Largeur (mm), Profondeur (mm)
 Matière:
 Poids (g):
 Etat:
 Etat général: Entier, Fragmenté (15 frags)
 Etat sanitaire: Bon état, Mauvais état, Restauré, A restaurer

Conservation - Restauration

Traitement:
 Atelier de restauration: Nom, Adresse, Téléphone/fax
 Fiche de traitement: Oui, Non
 Examen: Oui, Non

Préconisations

Température (°C), Humidité Relative (%), Lumière (Lux), Emballage, Notes

Commentaires sur l'objet

Gobelet complet, décoré de chevrons

Mouvement de l'objet

Emprunteur	Adresse	Téléphone	Motif	Date d'emprunt	Date de Restitut	Retour

Photos et documents

Six placeholder boxes for photos, each with the text: "Pour insérer une photo, clic droit ici"

Nouveau
 Supprimer
 Afficher tous les enregistrements

Interroger
 Valider la recherche
 Fin de recherche

Exporter en Excel
 Exporter en PDF
 Imprimer

Retour Inventaire

Opération archéologique

Numéro d'opération
4116

Département
31 - Haute-Garonne

Commune
Cugnaux

Site
ZAC de l'Agora - Lotissement

Responsable et/ou collectionnaire
FOUÉRÉ Pierrick

Objet

Nature
13. Récipient

N° Lot
1

N° Bac
1

US ou UP
ST 01

Désignation
Forme, décor Néo. Bronze

Type
Gobelet

Période
Âge du Bronze

Datation

Pour insérer une photo, clic droit ici

Description

Mesures

Hauteur mm

Largeur mm

Profondeur mm

Matière

Poids g

Etat

Etat général

Entier

Fragmenté

15 frgts

Etat sanitaire

Bon état

Mauvais état

Restauré

A restaurer

Conservation - Restauration

Traitement

Fiche de traitement

Oui

Non

Examen

Oui

Non

Atelier de restauration

Nom

Adresse

Téléphone/fax

Préconisations

Température °C

Humidité Relative %

Lumière Lux

Emballage

Notes

Commentaires sur l'objet

Gobelet complet, décoré de chevrons

Remarques sur la conservation et/ou restauration

Mouvement de l'objet

Emprunteur	Adresse	Téléphone	Motif	Date D'emprunt	Date De Restitut*	Retour

3. 3^{ème} étape : Finalisation de l'étiquetage

Comme on l'a vu lors des étapes 1 et 2, il est recommandé de faire un étiquetage provisoire des lots et des bacs afin d'apporter des corrections rapides en cas d'erreurs d'enregistrement. Cependant, s'il est nécessaire d'attendre la fin de l'inventaire pour l'étiquetage des bacs (nous verrons la raison plus loin), cela ne l'est pas pour celui des lots.

En effet, l'étiquetage définitif des lots de même que leur conditionnement, saisies papier et enregistrements dans la base B.E.R.N.A.R.D. doivent être faits de préférence au fur et à mesure de l'inventaire, par exemple bac après bac.

Exemple : l'opération 2458 doit être inventoriée. Elle représente 6 bacs de mobilier. On commence par inventorier la terre cuite qui représente deux bacs de céramique. Premier bac : les lots sont constitués, conditionnés, numérotés par une étiquette provisoire et enregistrés sur la fiche papier. Cela représente environ 2 pages d'enregistrements soit 36 lots. Le bac atteint environ les 10 kg. Donc, avant même de continuer l'inventaire du second bac de céramique, il est fortement recommandé de saisir le contenu de la fiche papier sur la base, d'éventuellement rectifier les erreurs s'il y en a, de remplacer les étiquettes provisoires des lots par les définitives et tout reposer dans le bac avant de passer au suivant. On note alors provisoirement sur le bac au marqueur noir « N° op. 2458 bac 1 ».

Une fois l'inventaire totalement terminé, il ne reste plus qu'à étiqueter les bacs définitivement. On efface les informations notées au marqueur noir et on les remplace par des étiquettes papier composées des informations suivantes : Le nom de département, le nom de commune, le nom de site, le numéro d'opération, l'année ou la fourchette de temps de réalisation et le nom de collection s'il s'agit d'une collection privée, enfin le numéro de bac. Un code couleur a été défini pour différencier les départements de Midi-Pyrénées :

ARIÈGE .09	<p>Commune MONTAILLOU</p> <p>Site LE CASTELLAS - 2000-2002</p> <p>N° d'opération 3993</p> <p>Collection Année 2000-2002</p> <p style="text-align: right;">Bac 1</p>	LOT .46	<p>Commune XXXX</p> <p>Site XXXX</p> <p>N° d'opération XXXX</p> <p>Collection Année XXXX XXXX</p> <p style="text-align: right;">Bac 000</p>
AVEYRON .12	<p>Commune XXXX</p> <p>Site XXXX</p> <p>N° d'opération XXXX</p> <p>Collection Année XXXX XXXX</p> <p style="text-align: right;">Bac 000</p>	HAUTES-PYRÉNÉES .65	<p>Commune XXXX</p> <p>Site XXX</p> <p>N° d'opération XXXX</p> <p>Collection Année XXXX XXXX</p> <p style="text-align: right;">Bac 000</p>
HAUTE-GARONNE .31	<p>Commune XXXX</p> <p>Site XXXX</p> <p>N° d'opération XXXX</p> <p>Collection Année XXXX XXXX</p> <p style="text-align: right;">Bac 000</p>	TARN .81	<p>Commune XXXX</p> <p>Site XXXX</p> <p>N° d'opération XXXX</p> <p>Collection Année XXXX XXXX</p> <p style="text-align: right;">Bac 000</p>
GERS .32	<p>Commune XXXX</p> <p>Site XXXX</p> <p>N° d'opération XXXX</p> <p>Collection Année XXXX XXXX</p> <p style="text-align: right;">Bac 000</p>	TARN-ET-GARONNE .82	<p>Commune XXXX</p> <p>Site XXXX</p> <p>N° d'opération XXXX</p> <p>Collection Année XXXX XXXX</p> <p style="text-align: right;">Bac 000</p>

La numérotation des bacs d'objets remarquables : il est important de mettre les bacs d'objets remarquables en fin d'inventaire afin qu'ils soient plus vite repérés et éventuellement conservés dans un lieu différent du reste de la collection si nécessaire. C'est pourquoi on attend la fin de l'inventaire pour les numéroter définitivement.

Comme on l'a vu précédemment ils sont dans un premier temps numérotés de OR1 à ORn. Puis à la fin de l'inventaire lorsque tous les bacs ont leur numéro, on donne une numérotation définitive aux bacs d'objets remarquables en les renumérotant à la suite des autres bacs de la collection.

Par exemple : Les bacs de mobilier de l'opération 3658 sont numérotés de 1 à 10 et les 2 bacs d'objets remarquables marqués provisoirement OR 1 et OR 2. OR 1 devient alors BAC 11 et OR 2, BAC 12. Il faut penser alors à corriger les numéros de bacs dans la base B.E.R.N.A.R.D.

Enfin, des gommettes de couleur sont collées sur certains bacs :

- Gomme rouge s'il y a des objets fragiles dans le bac
- Gomme verte s'il s'agit d'un bac d'objets remarquables

Il n'est donc pas rare de voir des bacs avec les deux gommettes car souvent les objets remarquables sont fragiles !

III. Conditionnement des objets⁶

1. Règles générales de conditionnement

a) Conditionnement des lots

- Chaque lot est mis dans un sachet plastique fermé (à zip, type Minigrip) portant, sur une étiquette (stiron et/ou étiquette adhésive « imputrescible »), les informations identifiant l'opération (département, commune, nom du site, n° d'opération, date, UP) et le n° du lot.

(Montaillou - 09)	2000-2002	N° OP. 3993
LE CASTELLAS		
US	US 4048	
LOT	1329	

L'étiquette est glissée dans le sachet. Cependant pour faciliter la recherche du lot dans le bac, il est recommandé de coller également le double de cette étiquette sur le sachet. En effet, lire une étiquette coincée entre des tessons, etc. est difficile !

- En cas d'objets fragiles ou particuliers, le contenant sera une boîte en plastique hermétique [ne pas utiliser de contenants organiques (cartons, bois...)] qui, comme les sachets, recevra une étiquette d'identification à l'intérieur et idéalement une à l'extérieur.

b) Stockage des lots

- Les lots ainsi conditionnés sont réunis ensuite dans des bacs plastiques, dans l'ordre d'inventaire si possible. Les bacs ne doivent pas être entièrement remplis : il faut laisser un centimètre libre pour permettre leur empilement.
- Ces bacs sont aussi normalisés afin d'assurer leur réception dans les CCE et leur gestion/conservation à long terme. Il s'agit de bacs en plastique au fond et parois pleins, « Norme Europe », gerbables⁷, aux dimensions extérieures suivantes :
 - 60 cm x 40 cm de base, pour une hauteur de 17 cm ;
 - des bacs de mêmes dimensions de base, mais de hauteur plus grande (23 cm) ou plus petite (12 cm) sont admis pour les cas particuliers.
- Les bacs porteront sur une étiquette collée sur chacun des petits côtés, les éléments identifiant le site et/ou la collection :

ARIÈGE .09	<i>Commune</i> MONTAILLOU	
	<i>Site</i> LE CASTELLAS - 2000-2002	
	<i>N° d'opération</i> 3993	<i>Bac</i> _____
	<i>Collection</i> <i>Année</i> 2000-2002	1

⁶ Règles établies d'après les expériences menées dans les dépôts archéologiques de Midi-Pyrénées et d'Auvergne.

⁷ Empilables.

Ces références seront répétées sur une fiche déposée à l'intérieur du bac.

Les dimensions des étiquettes seront de 105 X 70 mm pour les bacs de 17 cm de hauteur ou plus et de 105 X 35 mm pour les bacs de 12 cm de hauteur.

- Les objets remarquables seront regroupés dans des bacs à part placés en fin de numérotation de la collection.
- **Les bacs doivent avoir un poids d'environ 10 kg et en AUCUN CAS dépasser 12 kg.**
- Les objets volumineux ne rentrant pas dans un bac, seront conditionnés sur palette.
- Les objets pondéreux risquant de poinçonner le fond du bac (bloc de lapidaire, de métal ...) seront conditionnés sur palette ou dans un bac posé directement sur le sol.

2. Conditionnement des matériaux fragiles :

a) Mobilier métallique:

Les métaux doivent être séparés (mis dans des sachets à zip différents selon leur nature et leur matière). Ils sont conservés dans des boîtes en polypropylène hermétiques, **sans gel de silice**.

b) Mobilier organique:

Les bois et cuirs gorgés d'eau doivent être conservés en milieu humide dans des boîtes en polypropylène solides, hermétiques et à l'abri de la lumière.

NB : pour les petits objets : les conditionner dans un sac à zip rempli d'eau en faisant bien attention d'évacuer les bulles d'air puis immerger le sac dans une boîte elle-même remplie d'eau.

Les tissus doivent être conservés dans des boîtes en polypropylène hermétiques

La tabletterie doit être protégée des chocs en la mettant dans des boîtes en polypropylène, avec calage de papier bulle ou de mousse adaptée.

c) Le verre :

Il doit être conservé dans un sachet à zip qui est lui-même mis dans une boîte en polypropylène, avec calage de papier bulle ou de mousse adaptée.

d) Les prélèvements :

Il faut se conformer aux protocoles définis par le spécialiste (sachets à zip avec de l'eau ou dans des boîtes hermétiques en polypropylène avec de l'eau pour les prélèvements en milieu humide, et en sachets zip et dans des boîtes en polypropylène pour le reste)

RAPPEL : Un bac ne contient qu'un seul type de matériau sauf exceptions indiquées au chapitre suivant.

Le conditionnement doit se faire avec des matériaux chimiquement stables : les boîtes utilisées doivent être en polypropylène et hermétiques (boîte alimentaire type Tupperware). Les sachets à zip sont en polyéthylène (type Minigrip). Les boîtes en carton ou en bois sont à proscrire.

L'achat de ces bacs et de tout élément nécessaire à l'opération d'inventaire normalisé pourra être prévu dans le budget de l'opération.

3. Les cas particuliers

a) *Les catégories d'objets peu représentées dans une collection*

Il peut arriver qu'une grosse collection de plusieurs dizaines de bacs présente une ou deux catégories de matériaux pauvres en mobilier.

Prenons l'exemple du site d'un atelier de potier. La collection est composée d'une trentaine de bacs de terre cuite, de quatre bacs de faune, d'un bac de prélèvements, de deux fragments de lithique (pierre à aiguiser, fragment de mortier), de trois sachets de clous et autres quincailleries et d'un sachet de verre.

Certes, le tri se fait en premier lieu par matériaux, mais il va de soit que l'on ne va pas conditionner chaque catégorie d'objet dans un bac lorsque certaines d'entre-elles ne représentent qu'un petit sachet de mobilier !

Dans ce cas précis, les catégories peu représentées sont conditionnées dans le même bac en prenant garde de mettre les objets les plus fragiles dans des boîtes, de les séparer des moins fragiles (conditionnés dans des sachets) par des « boudins » de papier bulle ou des bandes de mousse et enfin de rassembler les lots de chaque catégorie dans des sachets distincts reprenant les références de l'opération et signalant la catégorie.

b) *Les objets remarquables*

Les objets remarquables peuvent être considérés comme une collection dans la collection. Ils sont conditionnés dans des bacs à part en fin de collection (nous l'avons vu plus haut), et comme pour le reste du mobilier, ils doivent être classés par matériaux. Cependant, ils sont souvent peu nombreux. C'est la raison pour laquelle, ils sont conditionnés comme les catégories de mobilier peu représentées (Cf. paragraphe précédent).

c) *Les petites collections*

Certaines opérations présentent très peu de mobilier. Dans ce cas, si l'inventaire se fait bien par matériaux, le stockage des lots dans les bacs peut exceptionnellement ne pas respecter le tri par Catégorie. Prenons l'exemple d'une opération avec peu de mobilier. Après inventaire, on se retrouve avec un morceau de meule en pierre calcaire, une pierre à aiguiser, deux lots moyens de céramique, trois petits lots de quincaillerie de fer, trois gros sachets de faune et un lot de verre. Avant toute chose, après avoir été conditionnés dans des sachets et étiquetés, les lots de métal et de verre sont répartis selon leur catégorie dans deux boîtes distinctes. Le lithique, la terre cuite et la faune sont conditionnés dans de simples sachets minigrip étiquetés.

Reste maintenant à tout ranger dans des bacs en respectant le tri par matériaux. Cependant, il est difficile d'attribuer un bac entier pour seulement un petit lot de mobilier. Il faut penser aussi que les CCE ne sont pas extensibles en termes d'espace. Donc, quand cela est nécessaire et surtout possible, on peut rassembler plusieurs catégories de mobilier dans un même bac, mais cela doit rester exceptionnel ! Il faut aussi tenir compte des objets fragiles et de ceux qui le sont moins pour éviter de les conditionner ensemble. On pensera également à regrouper les ensembles de lots par catégorie afin que les objets soient facilement repérables dans le bac. Pour trouver un lot de sigillée (numéro d'inventaire n°4) je vais directement chercher dans la grande poche marquée « TERRE CUITE ».

Par exemple, le mobilier de l'opération 7596 ne rassemble que 12 lots de mobilier tous matériaux confondus. Chacun de ces lots est étiqueté et a reçu un numéro d'inventaire :

Lot 1 : un fragment de meule

Lot 2 : une pierre à aiguiser

Lots 3 et 4 : 2 sachets d'une trentaine de tessons

Lots 5, 6 et 7 : 3 sachets de faune

Lot 8 : 2 fragments de verre

Lot 9, 10 et 11 : 3 sachets d'une dizaine de clous en fer

Lot 12 : une bague en alliage cuivreux

Le conditionnement s'effectuera de la manière suivante : d'abord, on rassemble dans deux bacs distincts, d'un côté le mobilier fragile et d'un autre celui qui ne l'est pas ou peu. Donc les lots 1 à 4 sont groupés dans le premier bac, le reste du mobilier dans le second bac. Pour bien séparer le Lithique de la Terre cuite, les lots 1 et 2 sont réunis dans une grande poche à zip marqués des références de l'opération ainsi que de la catégorie de mobilier en l'occurrence « LITHIQUE ». Les lots 3 et 4 sont également regroupés dans une grande poche marquée « TERRE CUITE ». S'il y a des risques que la poche de Lithique écrase la poche de Terre cuite, il est possible de les séparer avec par exemple un boudin de papier bulle, le but étant de préserver au mieux les objets et de palier à d'éventuels problèmes de détérioration lors du transport du bac.

Le second bac est le bac des objets fragiles. Le lot 8 est placé dans une petite boîte marquée « VERRE » ainsi que les lots 9, 10, 11 et 12 dans une boîte plus grande marquée « METAL ». Quant aux trois lots de faune, ils sont conditionnés ensemble dans un sachet plus grand marqué « ÉLÉMENTS ORGANIQUES ».

Le marquage de ses sous-ensembles se fait au feutre indélébile noir directement sur la poche ou la boîte regroupant les différentes catégories de mobilier.

Outils de travail

I. Règles protocolaires

Règles protocolaires concernant la rubrique « Site »

1. Il est primordial de saisir le nom du site avant de commencer l'inventaire, sinon l'enregistrement des lots de mobilier dans le tableau d'inventaire est impossible.
De plus, lorsqu'il y a plusieurs opérations sur le même site on doit certes créer une fiche inventaire par opération, mais pour bien distinguer le mobilier de chacune de ces opérations, il faut spécifier les années de fouille à la suite du nom de site. En réalité, la base est conçue de telle manière que si plusieurs collections de mobilier d'un même site sont inventoriées sous le seul nom de site sans distinction d'année de fouille, tout le mobilier de ce site sera mélangé et toutes les opérations confondues. Il est donc très important de faire ces distinctions !

Reprenons l'exemple du site « Le Castellans » sur la commune de Montailou en Ariège. Le site a été fouillé de 1998 à 2006 au cours de 5 opérations dont deux triennales. Cela signifie que 5 fiches d'inventaire ont été créées dont les noms de site sont les suivants :

- Le Castellans - 1998
- Le Castellans - 1999
- Le Castellans - 2000-2002
- Le Castellans - 2003-2005
- Le Castellans - 2006

Fiche 1

Numéro d'opération 3871	Site Le Castellans - 1998 <small>Commentaire sur la collection et l'inventaire</small>	Département 09 - Ariège	Commune Montailou										
Année 1998		Type d'opération Sondage	Responsable d'opé. et/ou Collectionneur MASO David										
N° Bac N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Doute	Datation	NBR	est/ou Kg	ISO	Commentaire

Fiche 2

Numéro d'opération 3863	Site Le Castellans - 1999 <small>Commentaire sur la collection et l'inventaire</small>	Département 09 - Ariège	Commune Montailou										
Année 1999		Type d'opération Sondage	Responsable d'opé. et/ou Collectionneur MASO David										
N° Bac N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Doute	Datation	NBR	est/ou Kg	ISO	Commentaire

Fiche 3

Numéro d'opération 3993	Site Le Castellans - 2000-2002 <small>Commentaire sur la collection et l'inventaire</small>	Département 09 - Ariège	Commune Montailou										
Année 2000-2002		Type d'opération Fouille programmée	Responsable d'opé. et/ou Collectionneur CAZES Jean-Paul										
N° Bac N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Doute	Datation	NBR	est/ou Kg	ISO	Commentaire

Fiche 4

Numéro d'opération 4393	Site Le Castellans - 2003-2005 <small>Commentaire sur la collection et l'inventaire</small>	Département 09 - Ariège	Commune Montailou										
Année 2003-2005		Type d'opération Fouille programmée	Responsable d'opé. et/ou Collectionneur CAZES Jean-Paul										
N° Bac N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Doute	Datation	NBR	est/ou Kg	ISO	Commentaire

Fiche 5

Numéro d'opération 6042	Site Le Castellans - 2006 <small>Commentaire sur la collection et l'inventaire</small>	Département 09 - Ariège	Commune Montailou										
Année 2006		Type d'opération Sondage	Responsable d'opé. et/ou Collectionneur CAZES Jean-Paul										
N° Bac N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Doute	Datation	NBR	est/ou Kg	ISO	Commentaire

2. Les noms de sites comprenant un numéro de voie, une voie etc. sont enregistrés comme suit :
N° de voie – pas de virgule – voie sans majuscule et non abrégée – nom de la voie (s'il s'agit d'un prénom et d'un nom de famille, majuscule aux deux mots sans tiret ; s'il s'agit d'un nom de saint, majuscule et tiret).

Exemple : « 1 place Eugène Soula » et « 2 rue Saint-Vincent ».

Les noms des opérations effectuées lors d'un tracé d'autoroute sont enregistrés comme suit :

Nom du site – tiret – nom de l'autoroute – Section et son numéro s'il y a lieu d'être.

Exemple : « Combe Fages 1 - A20 » ou « Combe des Prés - A20 SECTION 3 »



Règles protocolaires concernant la rubrique « Responsable d'opé. et/ou collectionneur »

1. Les **noms des responsables d'opération** sont enregistrés comme suit :
Nom en majuscule (avec accent si besoin) – espace – Prénom en minuscule et non abrégé
 Exemple : « DUPONT François », « GRAVÈRE Jean-Pierre »...
2. Les **noms des collectionneurs** sont enregistrés comme suit :
Nom en majuscule (avec accent si besoin) – espace – Prénom en minuscule et non abrégé – espace – tiret – espace – « Collection » (avec majuscule)
 Exemple : « MARTIN Jean – Collection » ou « BESSIÈRE René – Collection »



Règles protocolaires concernant la rubrique « US ou UP »

1. La nature de l'unité d'enregistrement d'un niveau archéologique doit toujours être spécifiée :
US (Unité Stratigraphique) ou une autre UP (Unité de Prélèvement) comme SD (Sondage), SEP (Sépulture), T. (Tumulus), ST (Structure) F (Fosse), C (carreau), etc.

Exemple : « US 1002 », « SEP 1 », « SD 1 – US 4 » ...

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
1	1	SD1 – US 4	Terre cuite	Outillage	Peson			Indéterminé			3		

2. Si l'on ne connaît pas les références de l'unité d'enregistrement d'un lot de mobilier, on ne laisse pas le champ « US ou UP » vide :

On remplit la rubrique par le terme « **Aucune** »

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
1	1	Aucune	Terre cuite	Outillage	Peson			Indéterminé			3		

⚠ Règles protocolaires concernant la rubrique « Matière »

1. Selon la Catégorie de mobilier, le champ « Matière » est systématiquement rempli ou non :
 - Catégorie « Lithique » : champ « Matière » complété (si la matière est connue)
 - Catégorie « Terre cuite » : champ « Matière » laissé vide, sauf, s'il s'agit d'une terre spéciale.
Par exemple : Kaolin
 - Catégorie « Métal » : champ « Matière » complété (si le métal est connu)
 - Catégorie « Verre » : champ « Matière » laissé vide, sauf, s'il s'agit de pâte de verre
 - Catégorie « Organique » : champ « Matière » complété (si la matière est connue)
 - Catégorie « Vestiges humains » : champ « Matière » laissé vide.
 - Catégorie « Matériaux organiques » : champ « Matière » laissé vide.
 - Catégorie « Matériaux Minéraux » : champ « Matière » complété (si les matériaux sont connus)

2. Les objets de matières différentes doivent être inventoriés séparément, même s'ils appartiennent à la même unité d'enregistrement et à la même catégorie

Exemple : un sachet de clous provenant de la même US, mais un certain nombre d'entre-eux sont en alliage cuivreux, les autres en fer. Le sachet est dédoublé en deux lots :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
1	1	US 1253	Métal	Quincaillerie	Clou	Alliage cuivreux		Moyen Âge			3		
1	2	US 1253	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer		Moyen Âge			25		

3. Les objets en matières composites sont inventoriés selon la matière la plus présente dans sa composition.

Exemple : un couteau en fer avec un manche en bois sera classé dans la catégorie « Métal » et non « Organique »

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
1	1	US 1253	Métal	Outillage	Couteau	Fer + Bois		Moyen Âge			1		

On note alors dans le champ « Matière » : d'abord la matière principale (avec majuscule) – espace – « + » - espace – puis la matière secondaire (avec majuscule).

Règles protocolaires concernant la rubrique « Type »

1. Les noms communs désignant le type de mobilier sont **au singulier** même s'il y a plusieurs objets de ce type dans le lot

Exemple : un lot de 4 galets à encoches du Chasséen provenant de la même US est inventorié comme suit:

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
1	5	Fossé 2 – US 2051	Lithique	Outillage	Autre industrie		Galet à encoches	Néolithique		Chasséen	4		

2. Le terme « fragment » est banni pour la rubrique « Type ». Par définition, le mobilier archéologique est fragmentaire. Donc pas de « fragments de coupelle » ou de « fragments de mandibule » etc. En revanche, lorsqu'un objet est entier ou quasi entier, remonté, complet ou quasi complet (ce qui signifie qu'il est fragmenté mais que tous les morceaux sont là), cela est signalé dans la rubrique « Commentaire »

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
5	132	US 2138	Terre cuite	Récipient	Commune		Fourne	Moyen Âge			26		

3. Lorsqu'il y a un doute sur le type d'un objet, on peut souligner cette incertitude par un point d'interrogation.

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
13	166	Aucune	Lithique	Outillage	Autre industrie		Armature ?	Néolithique		Chasséen	1		

Règles protocolaires concernant la rubrique « Période »

1. Si le chargé d'inventaire n'est pas en mesure de dater un lot de mobilier, il doit noter systématiquement « indéterminé » dans la rubrique « Période ». En aucun cas il ne doit laisser la rubrique vide.

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
2	37	SD – US 2	Matériaux organiques	Ossements d'animaux			Mammifère	Indéterminé			1	0,54	

2. Si le chargé d'inventaire a un doute sur la période de datation, il sélectionne la période supposée puis le point d'interrogation de la sous-rubrique « Doute ».

Numéro d'opération 4116		Site ZAC de l'Agora - Lolissement		Département 31 - Haute-Garonne		Commune Cugnaux								
Année 2000		Commentaire sur la collection et l'inventaire Le bac 14 devra être ramanié lorsque les objets exposés à Cugnaux et le lithique seront inventoriés		Type d'opération Fouille préventive		Responsable d'op. et/ou Collectionneur FOUJÈRE Pierrick								
N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	Doute	Datation	NBR	et/ou Kg	ISO	Commentaire
1	1	ST 01	Terre cuite	13. Récipient	Forme, décor Néo. Bronze		Gobelet	Âge du Bronze	?		15	1		Gobelet complet, décoré de chevrons

II. Thésaurus

1. Thésaurus : lithique

CATÉGORIE	NATURE	DÉSIGNATION
Lithique	01. Art mobilier et élément d'art pariétal	Bas-relief Figurine Fragment de paroi ornée Support gravé ou gravé/peint Statuaire Autre
	02. Débitage	Débris Éclat Lame et lamelle Nucléus
	03. Élément d'architecture	Canalisation Décor Élément de four et foyer Élément de sol Élément de paroi Élément de colonne Élément d'ouverture Élément de couverture Autre
	04. Outillage	Éclairage Fusaïole Hache (+ciseau, houe et ébauche) Mortier Moule Mouture (meule, molette, broyeur) Peson Pierre à aiguiser Polissoir Autre Autre industrie
	05. Parure et accessoire du vêtement	Bague Bracelet Perle Autre
	06. Récipient	
	07. Autre	
	08. Indéterminé	

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
1	1	US 2103	Lithique	Outillage	Peson	Roche verte		Indéterminé			1		

2. Thésaurus : terre-cuite

CATÉGORIE	NATURE	DÉSIGNATION
Terre cuite	09. Art mobilier	Figurine Bas relief Statuaire Autre
	10. Élément d'architecture	Brique indéterminée Canalisation Décor Élément de colonne Élément de couverture Élément de four et foyer Élément d'ouverture Élément de sol Élément de paroi Autre
	11. Outillage	Chenet Creuset Éclairage Fusaïole Moule Peson Autre
	12. Parure et accessoire du vêtement	Bague Bracelet Perle Autre
	13. Récipient	Forme, décor Néo. Bronze Fragment sans forme ni décor Néo. Bronze Amphore Commune Dolium DSP Engobée Faïence et porcelaine Glaçurée et plombifère Importation médit. (hors amphore) Paroi fine Peinte Sigillée Autre

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
3	34	US 2140	Terre-cuite	Récipient	Sigillée		Drag 27	Romain			5		

3. Thésaurus : métal

CATÉGORIE	NATURE	DÉSIGNATION
Métal	14. Armement	Armement offensif Armement défensif
	15. Art mobilier	Décor Figurine Statuaire Autre
	16. Élément d'architecture	Canalisation Autre
	17. Déchet de fabrication	Batiture Coulure Scorie Autre
	18. Harnachement	
	19. Lingot	
	20. Monnayage	Monnaie Jeton
	21. Outillage	Aiguille, épingle Chenet Couteau Éclairage Faucille, faux Hache, herminette Instrument de toilette Autre
	22. Parure et accessoire du vêtement	Bague Bracelet Fibule Perle Autre
	23. Quincaillerie	Clou Crampon Crochet Patte, patte-fiche Piton Autre
	24. Huisserie / serrurerie	Clé Gond Paumelle Penture Serrure Autre
	25. Récipient	
	26. Autre	
	27. Indéterminé	

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
8	141	US 2225	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer	Clou de maréchalerie	Moyen Âge			53		

4. Thésaurus : verre

CATÉGORIE	NATURE	DÉSIGNATION
Verre	28. Déchet de fabrication	Scorie Autre
	29. Parure et accessoire du vêtement	Bague Bracelet Perle Autre
	30. Verre plat	
	31. Verre creux	
	32. Autre	
	33. Indéterminé	

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
9	168	US 2246	Verre	Parure et accessoire du vêtement	Perle	Pâte de verre	Perle côtelée	Âge du Fer		Second fer récent (Illéler)	1		1

5. Thésaurus : organique

CATÉGORIE	NATURE	DÉSIGNATION
Organique	34. Armement	Armement offensif Armement défensif
	35. Art mobilier	Décor Figurine Statuaire Autre
	36. Déchet de fabrication	
	37. Élément d'architecture	Canalisation Décor Élément de colonne Élément de couverture Élément d'ouverture Élément de sol Élément de paroi Autre
	38. Outillage	Poinçon, aiguille Polissoir, lissoir Autre
	39. Parure et accessoire du vêtement	Bague Bracelet Perle Autre
	40. Récipient	
	41. Autre	
	42. Indéterminé	

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
18	358	US 3486	Organique	Outillage	Poinçon, aiguille	Os		Préhistoire			1		1

6. Thésaurus : matériaux naturels et biologiques

Il n'y a pas de « Désignation » pour les trois catégories suivantes :

<i>CATÉGORIE</i>	<i>NATURE</i>	<i>DÉSIGNATION</i>
Vestiges humains	43. Ossements non brûlés (sans connexion)	
	44. Ossements brûlés	
	45. Squelette	
	46. Autre	

<i>CATÉGORIE</i>	<i>NATURE</i>	<i>DÉSIGNATION</i>
Matériaux organiques	47. Bois	
	48. Coquillages	
	49. Feuillages	
	50. Graines	
	51. Ossements animaux	
	52. Ossements animaux brûlés	
	53. Ossements indéterminés	
	54. Ossements indéterminés brûlés	
	55. Prélèvement	
	56. Autre	

<i>CATÉGORIE</i>	<i>NATURE</i>	<i>DÉSIGNATION</i>
Matériaux minéraux	57. Fossile	
	58. Galet	
	59. Matière colorante	
	60. Minerai	
	61. Prélèvement	
	62. Roche	

7. Thésaurus : période et datation

Période	Datation
Préhistoire	
Paléolithique	01-Paléolithique inférieur 02-Acheuléen 03-Transition Paléo. anc. / Moyen 04-Paléolithique Moyen 05-Moustérien 06-Transition Paléo. Moyen / Sup. 07-Paléolithique supérieur 08-Châtelperronien 09-Aurignacien 10-Gravettien 11-Solutréen 12-Badegoulien 13-Magdalénien
Épipaléolithique	01-Azilien
Mésolithique	01-Premier Mésolithique 02-Second Mésolithique
Transition Mésolithique/Néolithique	
Néolithique	01-Néo. ancien 02-Épicardial 03-Néo. moyen 04-Montbolo 05-Chasséen 06-Néo. récent 07-Saint Ponien 08-Crosien 09-Ferrières 10-Treilles 11-Néo. final / Chalco. 12-Vérazien 13-Arténacien 14-Campaniforme
Néolithique - Protohistoire	
Protohistoire	
Transition Chalco./Bronze	
Âge du Bronze	01-Bronze ancien 02-Bronze moyen 03-Bronze final 04-Bronze final I 05-Bronze final II 06-Bronze final III
Transition Bronze/Fer	
Âge du Fer	01-Premier Fer (VIIIe-Ve) 02-Premier Fer ancien (VIIIe-VIIe)

	03-Premier Fer récent (VIe-Ve) 04-Second Fer (Ve-Ier) 05-Second Fer ancien (Ve-IVe) 06-Second Fer récent (IIIe-Ier)
Transition Fer/Romain	
Romain	01-Haut Empire (Ie-IIIe) 02-Antiquité tardive (IVe-Ve)
Haut Moyen Âge	01-Mérovingien (VIe-VIIIe) 02-Carolingien (IXe-Xe)
Moyen Âge	01-Moyen Âge central (XIe-XIIIe) 02-Transition XIIIe / XIVe 03-Bas Moyen Âge (XIVe-XVe)
Moyen Âge - Moderne	
Moderne	
Moderne - Contemporain	
Contemporain	
Indéterminé	

Exemple :

N° Bac	N° Lot	US ou UP	Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Période	?	Datation	Nb	et/ou poids	ISO
1	1	US 2103	Lithique	Outillage	Peson	Roche verte		Romain		Haut-Empire	3		
...													
3	34	US 2140	Terre-cuite	Récipient	Sigillée		Drag 27	Romain		Haut-Empire	5		
...													
8	141	US 2225	Métal	Quincaillerie	Clou	Fer		Romain		Haut-Empire	53	340 g	
...													
9	168	US 2246	Verre	Parure et accessoire du vêtement	Perle		Perle côtelée	Âge du Fer		Second fer récent (IIIe-Ier)	1		1

III. Conseils techniques

1. Comment modifier le nom d'un site ?

Pour éviter toutes erreurs de manipulation, il faut comprendre que la base B.E.R.N.A.R.D. est constituée de plusieurs tables d'informations dont deux principales. Ces deux tables sont reliées entre elles par le nom de site. C'est la raison pour laquelle, si l'on modifie l'intitulé du site, File Maker ne fait plus le rapprochement des différentes informations contenues dans les deux tables.

Donc si l'on veut modifier le nom d'un site alors que des lots de mobilier ont été enregistrés, il faut procéder comme suit :

Par exemple, on commence un inventaire de mobilier sous le nom de site « 18 rue de la République », mais par la suite, on veut corriger le numéro de rue en « 28 rue de la République » :

1^{ère} étape : Aller à l'onglet « Inventaire ». Rechercher le site « 18 rue de la République ». La fiche de l'opération apparaît avec le tableau des enregistrements de lots de mobilier. On corrige alors le nom de site en « 28 rue de la République ». À ce moment-là les enregistrements de lots disparaissent.

2^{ème} étape : Aller à l'onglet « Modification – Importation ». Rechercher les enregistrements de lots du site « 18 rue de la République ». Valider. Les enregistrements créés sous le nom de site « 18 rue de la République » apparaissent. Là, il faut corriger un à un le nom de site pour chaque lot en « 28 rue de la République ».

3^{ème} étape : Retour à l'onglet « Inventaire ». Les lots réapparaissent dans la fiche d'inventaire du site « 28 rue de la République ».

2. Comment supprimer une fiche d'inventaire ?

Pour les mêmes raisons que dans le paragraphe précédent, si l'on veut supprimer la fiche d'inventaire d'une opération alors que des lots ont déjà été enregistrés, il faut procéder en deux étapes :

1^{ère} étape : Aller à l'onglet « Inventaire ». Rechercher l'opération que vous voulez supprimer. La fiche de l'opération apparaît avec le tableau des enregistrements de lots de mobilier. Appuyez sur le bouton « supprimer » en haut à gauche de l'écran. La fiche d'opération a certes bien été supprimée, mais pas les enregistrements de lots qui y avaient été liés !

2^{ème} étape : Aller à l'onglet « Modification – Importation ». Rechercher les enregistrements de lots de l'opération qui vient d'être effacée. Valider. Les enregistrements créés sous cette opération apparaissent. Appuyez ensuite sur le bouton « Supprimer tous les enregistrements trouvés ».



Une fois les enregistrements de lots effacés, l'opération est totalement supprimée de la base B.E.R.N.A.R.D.

IV. Fiches de travail

1. Fiche méthodologique

a) *Enregistrer le mobilier d'une opération de fouille*

1. Une opération de fouille s'effectue en principe sur un seul site. C'est la raison pour laquelle on ne remplit qu'une seule fiche d'inventaire papier pour l'opération de fouille. On n'oublie pas de reporter le N° d'opération sur la fiche, élément absolu pour identifier l'opération.

De même que la fiche d'inventaire papier, on ne crée qu'une seule fiche d'inventaire dans la base B.E.R.N.A.R.D. pour l'opération dont on enregistre le mobilier.

Une opération de fouille – un site – une fiche d'inventaire.

2. Le mobilier d'une opération de fouille est trié par matériau et par lot d'objets provenant de la même unité stratigraphique ou unité de prélèvement et étant de même nature, désignation, type et période. Il est ensuite rassemblé dans des bacs par matériau
 - Les lots sont numérotés de 1 à n
 - Les bacs sont numérotés de 1 à n
3. Les objets remarquables d'une opération (remarquables par leur valeur scientifique ou muséographique) sont mis dans des bacs à part numérotés en fin de la série de bacs de la collection. Chaque bac d'objets remarquables est signalé par une gommette verte collée sur la face avant.

b) *Enregistrer le mobilier d'une opération de prospection*

1. La caractéristique des prospections est de recueillir des mobiliers sur plusieurs sites archéologiques au cours d'une même opération annuelle. En conséquence, autant de fiches inventaires papier qu'il y a de sites prospectés sont créées pour cette opération et le numéro d'opération commun à tous ces sites est reporté sur chaque fiche.

De même que les fiches d'inventaires papier, on crée autant de fiches d'inventaires dans la base B.E.R.N.A.R.D. qu'il y a de sites prospectés pour l'opération dont on enregistre le mobilier.

Une opération de prospection – plusieurs sites – plusieurs fiches d'inventaire.

L'inventaire du mobilier est fait donc par site, du site A au site X.

2. À l'intérieur de chaque site, le mobilier est trié par matériau et par lot d'objets de même nature, désignation voire type, comme pour une fouille portant sur un seul site.

Pour chaque site les lots sont numérotés de 1 à n.

Par exemple :

Site A : Lithique n° 1 à 4, Terre-cuite n° 5 à 74, ...

Site B : Lithique n° 1 à 9, Terre-cuite n° 10 à 64, ...

Site C : Lithique n° 1 à 34, Terre-cuite n° 35 à 40, ...

Site D : Lithique n° 1 à 18, Terre-cuite n° 19 à 25, ...

Site ...

3. Le conditionnement en bacs des lots se fait par type de matériaux, tous sites confondus, en regroupant dans une grande poche plastique (ou une boîte) les lots d'un même site, à l'intérieur des bacs

Par exemple :

Bac 1 : Lithique

- site A, n° 1 à 4
- site B, n° 1 à 9
- site C, n° 1 à 34
- site D, n° 1 à 18
- ...

Bac 2 : Terre-cuite

- site A, n° 5 à 74
- site B, n° 10 à 64
- site C, n° 35 à 40
- site D, n° 19 à 25
- ...

Et ainsi de suite ...

En résumé, pour une opération de prospection:

- Les lots sont numérotés de 1 à n pour chaque site prospecté.
- Les bacs sont numérotés de 1 à n selon le tri par matériau et à l'intérieur de chacun de ces bacs, les lots sont rassemblés par site.

Année : _____ **Fiche de correspondance - FOUILLES** Code fiche : **EXT** _____

OPÉRATION N° d'opération : _____

Département _____ Commune : _____

Site : _____

Année et Type d'opération :

Année	Sondage	Sauvetage urgent	Fouille prog. annuelle	Fouille triennale 1	Fouille triennale 2	Fouille triennale 3

RESPONSABLE D'OPÉRATION

Nom : _____ Prénom : _____

N° de Tel : _____ E-mail : _____

ATTENTION ! Si une personne en particulier (hormis le responsable d'opération) a été chargée de l'inventaire du mobilier, veuillez indiquer son nom et ses coordonnées !

Chargé d'inventaire

Nom : _____ Prénom : _____

N° de Tel : _____ E-mail : _____

INVENTAIRE - Description globale

Nombre total de bacs et/ou autres contenants	
Nombre total de lots	

Catégorie	Nbre de Bacs	Nbre et type de contenants autres que bacs
Lithique		
Terre cuite		
Métal		
Verre		
Organique		
Matériaux organiques		
Matériaux minéraux		
Objets remarquables		

Documents d'inventaire à donner à l'Administration			Verif. OK
Fiche d'inventaire papier	Nbre pages		<input type="checkbox"/>
Fiche de correspondance			<input type="checkbox"/>
Fichier d'inventaire numérique	Format		<input type="checkbox"/>



Remarques générales sur la collection et vérifications

Vérifications à faire

Vérif. OK

1 - Vérifier si les nombres de bacs et de lots correspondent à la saisie papier	<input type="checkbox"/>
2 - Vérifier si tous les lots ont un numéro de bac	<input type="checkbox"/>
3 - Vérifier si chaque lot est défini par une catégorie (Terre cuite, Métal, Verre etc.)	<input type="checkbox"/>
4 - Vérifier si les numéros de bacs se suivent	<input type="checkbox"/>
5 - Vérifier si les numéros de lots se suivent	<input type="checkbox"/>
6 - Vérifier que le nombre d'enregistrements correspond au dernier numéro de lot	<input type="checkbox"/>
7 - Vérifier si l' en-tête de chaque fiche papier est correctement et totalement rempli	<input type="checkbox"/>

INVENTAIRE - Remarques générales sur la base BERNARD et son fonctionnement

Remarques ou problèmes rencontrés avec le thésaurus

Remarques ou problèmes rencontrés avec la base

Année : **Fiche de correspondance - PROSPECTION** Code fiche : **EXT**

OPÉRATION N° d'opération

Intitulé de l'opération :

Liste des sites prospectés :

Dpt	Site	Commune	Nombre de lots

RESPONSABLE D'OPÉRATION

Nom : Prénom :

N° de Tel : E-mail :

ATTENTION ! Si une personne en particulier (hors mis le responsable d'opération) a été chargée de l'inventaire du mobilier, veuillez indiquer son nom et ses coordonnées !

Chargé d'inventaire

Nom : <input style="width: 90%; height: 20px;" type="text"/>	Prénom : <input style="width: 90%; height: 20px;" type="text"/>
N° de Tel : <input style="width: 90%; height: 20px;" type="text"/>	E-mail : <input style="width: 90%; height: 20px;" type="text"/>

Remarques générales sur la collection et vérifications

<i>Vérifications à faire</i>	Vérif. OK
1 - Vérifier si les nombres de bacs et de lots correspondent à la saisie papier	<input type="checkbox"/>
2 - Vérifier si tous les lots ont un numéro de bac	<input type="checkbox"/>
3 - Vérifier si chaque lot est défini par une catégorie (Terre cuite, Métal, Verre etc.)	<input type="checkbox"/>
4 - Vérifier si les numéros de bacs se suivent	<input type="checkbox"/>
5 - Vérifier si les numéros de lots se suivent	<input type="checkbox"/>
6 - Vérifier que le nombre d'enregistrements correspond au dernier numéro de lot	<input type="checkbox"/>
7 - Vérifier si l' entête de chaque fiche papier est correctement et totalement rempli	<input type="checkbox"/>

INVENTAIRE - Remarques générales sur la base BERNARD et son fonctionnement

Remarques ou problèmes rencontrés avec le thésaurus

Remarques ou problèmes rencontrés avec la base

V. Glossaire – Base B.E.R.N.A.R.D.

Application aux collections de la région Midi-Pyrénées

DRAC Midi-Pyrénées – Service régional de l'archéologie

Contact : depot-archeo.midi@culture.gouv.fr

Antéfixe

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Décor</i>		<i>Antéfixe</i>	

Armature

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Outillage</i>	<i>Autre industrie</i>		<i>Armature</i>	

Autre industrie

Ce terme a été retenu pour désigner tous les outils lithiques préhistoriques (armature, biface, couteau à dos, enclume, galet à encoches, racloir, etc.), autres que ceux se rattachant aux autres termes de la rubrique Désignation du mobilier lithique (éclairage, fusaiöle ...).

Bague

Si la bague est entière elle est enregistrée comme suit :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Parure et accessoire du vêtement</i>	<i>Bague</i>	<i>Fer</i>		

Si elle n'est pas entière, qu'il ne s'agit que d'un chaton ou toute autre partie, on note « Chaton de bague » etc. dans la rubrique Type :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Parure et accessoire du vêtement</i>	<i>Bague</i>	<i>Alliage cuivreux</i>	<i>Chaton de bague</i>	

Bois de cerf

Si le bois présente des traces d'utilisation :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Organique</i>	<i>Outillage</i>	<i>Autre</i>	<i>Bois animal</i>	<i>Bois de cervidé</i>	<i>Bois de cerf</i>

S'il n'en présente pas :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Ossements animaux</i>		<i>Bois animal</i>	<i>Bois de cervidé</i>	<i>Bois de cerf</i>

Bouchon

Techniquement le bouchon n'est pas un récipient, cependant on l'enregistre sous cette « Nature » car il est toujours associé à un récipient.

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Récipient</i>		<i>Pouzzolane</i>	<i>Bouchon</i>	<i>Bouchon d'amphore</i>

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Réceptif</i>	<i>Autre</i>		<i>Bouchon</i>	

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Organique</i>	<i>Réceptif</i>		<i>Liège</i>	<i>Bouchon</i>	<i>Bouchon de bouteille</i>

Boucle

D'abord si cela est possible le type de boucle est spécifié : « Boucle de ceinture », « Boucle de chaussure » etc. Si la boucle est entière elle est enregistrée comme suit :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Parure et accessoire du vêtement</i>	<i>Autre</i>	<i>Alliage cuivreux</i>	<i>Boucle ou Boucle de ceinture ou Boucle de chaussure ...</i>	

Si elle n'est pas entière qu'il ne s'agit que d'un ardillon ou toute autre partie, on note « Ardillon de boucle » etc. dans la rubrique Commentaire :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Parure et accessoire du vêtement</i>	<i>Autre</i>	<i>Fer</i>	<i>Boucle ou Boucle de ceinture ou Boucle de chaussure ...</i>	<i>Ardillon de boucle etc.</i>

Calelh

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Outils</i>	<i>Éclairage</i>	<i>Cuivre</i>	<i>Lampe</i>	<i>Calelh</i>

Charbon

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Prélèvement</i>			<i>Charbon</i>	

Clou

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Quincaillerie</i>	<i>Clou</i>	<i>Fer</i>	<i>Clou de maréchalerie</i>	

Attention pensez à enregistrer la matière des clous ! Tous les clous ne sont pas en fer !

Coprolithe

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux minéraux</i>	<i>Fossile</i>		<i>Calcaire</i>	<i>Coprolithe</i>	

Coquillage

Attention "coquillage" n'est pas une matière !

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Coquillage</i>				

Couvercle

Techniquement le couvercle n'est pas un récipient, cependant on l'enregistre sous cette « Nature » car il est toujours associé à un récipient.

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Récipient</i>		<i>Marbre</i>	<i>Couvercle</i>	<i>Couvercle d'urne</i>

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Récipient</i>	<i>Commune</i>		<i>Couvercle</i>	

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Récipient</i>		<i>Fer</i>	<i>Couvercle</i>	<i>Couvercle de marmite</i>

C

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Organique</i>	<i>Réceptif</i>		<i>Bois</i>	<i>Couvercle</i>	

C

Dent

Attention "dent" n'est pas une matière !

Dent d'animaux ou défense :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Ossements animaux</i>			<i>Porc ou Sanglier ou Suidé etc.</i>	<i>Dent ou Défense</i>

Dent humaine :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Vestiges humains</i>	<i>Ossements non brûlés (sans connexion) ou Ossements brûlés</i>				<i>Dent ou Molaire etc.</i>

D

Enduit peint

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Décor</i>		<i>Enduit peint</i>	On peut ici spécifier la couleur ou le type de décor

Escargot

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Coquillage</i>			<i>Escargot</i>	

Estampille

Une estampille, qu'elle soit sur un vase, une amphore, une brique ou encore une tuile est inventoriée d'une seule manière. L'enregistrement se fait selon l'objet sur lequel elle a été imprimée, puis dans la rubrique « type », elle est signalée entre parenthèse. Par exemple :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Brique indéterminée ou Élément de paroi</i>		<i>Brique (Estampille) ou Brique (Estampille : transcription de l'estampille)</i>	

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Élément de couverture</i>		<i>Tuile (Estampille) ou Tuile (Estampille : transcription de l'estampille)</i> <i>Même chose pour Tegula et Imbrex</i>	

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Récipient</i>	<i>Sigillée ou commune ou Amphore, etc</i>		<i>Estampille ou Estampille : transcription de l'estampille. On peut préciser le type de céramique et l'estampille « Sud-gauloise (Estampille) »</i>	

E

Fibule

Si la fibule est entière elle est enregistrée comme suit :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Parure et accessoire du vêtement</i>	<i>Fibule</i>	<i>Fer ou Alliage cuivreux</i>	<i>Feugère 14a, etc.</i>	

Si elle n'est pas entière qu'il ne s'agit que d'un ressort ou d'un ardillon ou toute autre partie, on ne note pas « ressort de fibule » ou « ardillon de fibule » etc. dans la rubrique Type. La partie de fibule est inventoriée de la manière suivante :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Parure et accessoire du vêtement</i>	<i>Fibule</i>	<i>Fer ou Alliage cuivreux</i>		<i>Ardillon de fibule ou Ressort de fibule</i>

F

Grès

Le grès est une matière mais aussi un type de céramique. Donc en fonction des cas, deux façons de l'enregistrer :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	Rubrique remplie selon l'objet	Rubrique remplie selon l'objet	<i>Grès</i>	Rubrique remplie selon l'objet	

Ou

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Récipient</i>	<i>Commune</i>		<i>Grès</i>	

G

Huître

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Coquillage</i>			<i>Huître</i>	

Imbrex

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Élément de couverture</i>		<i>Imbrex</i>	

Jeton

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Outillage</i>	<i>Autre</i>	<i>Calcaire ...</i>	<i>Jeton</i>	

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Outillage</i>	<i>Autre</i>		<i>Jeton</i>	<i>Tesson retailée</i>

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Organique</i>	<i>Outillage</i>	<i>Autre</i>	<i>Os ...</i>	<i>Jeton</i>	

Soit

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Monnayage</i>	<i>Jeton</i>	<i>Plomb</i>	<i>Jeton de Paris</i>	

H
I
J
K

Lampe

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Outilsage</i>	<i>Éclairage</i>	<i>Fer</i>	<i>Lampe</i>	<i>Calelh</i>

Lampe à huile

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Outilsage</i>	<i>Éclairage</i>		<i>Lampe à huile</i>	

Lignite

Soit il s'agit de lignite naturel :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux minéraux</i>	<i>Roche</i>		<i>Lignite</i>		

Soit il s'agit de lignite façonné par l'homme :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	Rubrique remplie selon l'objet	Rubrique remplie selon l'objet	<i>Lignite</i>	Rubrique remplie selon l'objet	

L

Marbre

Attention, le marbre est une matière et non un type d'objet !

Matière

Il est inutile d'enregistrer la matière d'un objet de manière très détaillée, par exemple de préciser « Grès fin » ou « Silex jaspéroïde ». En effet, il est très difficile d'arriver à ce niveau de précision sans une loupe binoculaire. Par conséquent, on limite l'identification de matière au terme de base « Grès », « Silex » etc..

Le cas des matières composites : les objets en matières composites sont inventoriés selon la matière la plus présente dans leur composition.

Exemple : un couteau en fer avec un manche en bois sera classé dans la catégorie « Métal » et non « Organique »

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Métal</i>	<i>Outillage</i>	<i>Couteau</i>	<i>Fer + Bois</i>	<i>Couteau pliant</i>	<i>Lame et soie en fer, manche en bois blanc</i>

On note alors dans le champ « Matière » : d'abord la matière principale (avec majuscule) – espace – « + » - espace – puis la matière secondaire (avec majuscule).

Mortier, mortier de chaux, etc ...

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Élément de paroi ou Élément de sol ou rien si provenance inconnue</i>		<i>Mortier</i>	<i>Mortier de chaux ou rien si composition inconnue ...</i>

Mortier de tuileau

Le « mortier de tuileau » est enregistré en tant que « tuileau » Cf. entrée « Tuileau » du glossaire

Moule (quand il s'agit du mollusque)

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Coquillage</i>			<i>Moule</i>	

M
N

Ossements animaux

Lorsque la faune est identifiée dans le détail (type d'animal et partie du squelette) :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Ossements animaux</i>			<i>Bœuf ou Bos ou Boviné etc...</i>	<i>Diaphyse ou Crâne ou Vertèbre ...</i>

Sinon :

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Matériaux organiques</i>	<i>Ossements animaux</i>				

Outillage lithique

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Outillage</i>	<i>Autre industrie</i>	<i>Silex</i>	<i>Racloir</i>	<i>Racloir double convergent sur éclat de ravivage</i>

O
P
Q

Silex

Attention "silex" est une matière et non un type d'objet !

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Outils</i>	<i>Autre industrie</i>	<i>Silex</i>		

Tegula

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Élément de couverture</i>		<i>Tegula</i>	

Tegula mamata

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Élément de paroi</i>		<i>Brique</i>	<i>Tegula mamata</i>

Tesselle

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Décor</i>		<i>Tesselle</i>	On peut ici spécifier la couleur ou le type de décor ...

Tirelire

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Réceptacle</i>	<i>Autre</i>		<i>Tirelire</i>	

Torchis

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Élément de paroi ou rien si provenance inconnue</i>		<i>Torchis</i>	

Tuile, tuile canal, tuile à crochet ...

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Terre cuite</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Élément de couverture</i>		<i>Tuile</i>	<i>Tuile canal ou tuile à crochet etc</i>

Tuileau (mortier de ou béton de)

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Lithique</i>	<i>Élément d'architecture</i>	<i>Élément de paroi ou Élément de sol ou rien si provenance inconnue</i>		<i>Tuileau</i>	

Vestiges humains

Catégorie	Nature	Désignation	Matière	Type	Commentaire
<i>Vestiges humains</i>	<i>Ossements non brûlés (sans connexion) ou Ossements brûlés ou Squelette</i>				<i>Mâchoire ou Crâne ou Vertèbre etc. pour les ossements ou Côté droit ou Partie supérieure ou Entier pour les squelettes</i>

U
V